



Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires

**Pour le retrait du CPE :
Réussir le 23 mars,
tous en grève le 28 mars !**



En dépit de l'ampleur massive de l'action du 18 mars, après celles des 31 janvier, 7 février, 7 et 16 mars, le Gouvernement s'entête à vouloir promulguer le CPE, éventuellement aménagé à la marge.

C'est parfaitement inacceptable !

La précarité ne s'amende pas : elle se combat !

Et la question ne s'arrête pas au CPE et au secteur privé. Dans la Fonction publique, les précaires et les emplois non statutaires se comptent par centaines de milliers. Et ce ne sont pas les suppressions d'emplois déjà mises en œuvre, ni celles envisagées qui vont améliorer cette situation, bien au contraire.

La seule réponse envisageable est donc de renforcer encore la mobilisation pour obtenir le retrait pur et simple du CPE.

Cela passe par la réussite de la journée d'action du 23 mars initiée par les étudiants et les lycéens.

Cela passe également par un 28 mars d'envergure, avec des millions de manifestants et de grévistes.

C'est tout le sens de l'appel unitaire – syndicats étudiants, lycéens et salariés – lancé dès le 20 mars au soir.

C'est bien Dominique de Villepin qui, depuis le début, a choisi la voie de l'affrontement.

La réponse du monde du travail, de l'ensemble des citoyens doit être à la hauteur des enjeux.

**Tous ensemble contre le CPE,
Le 23 mars,
Le 28 mars
Et après s'il le faut.**

Montreuil, le 21 mars 2006

- un préavis de grève est déposé pour la journée du 28 mars.

263, rue de Paris – case 542 – 93514 Montreuil Cédex
Téléphone : 01.48.18.82.31 – Télécopie : 01.48.18.82.11 – Courrier électronique : ugff@cgt.fr
Site internet : www.ugff.cgt.fr